

Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : MG003-3 - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (TRACFIN)

Durée : 02h00

Type : Module E-Learning

Public :

Professionnels de l'immobilier (titulaires de la carte pro. et collaborateurs habilités)

Objectifs pédagogiques :

- **Comprendre** le cadre légal et réglementaire de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- **Identifier** les obligations des professionnels de l'immobilier en matière de vigilance et de déclaration de soupçons.
- **Apprendre** à détecter et évaluer les risques spécifiques liés au blanchiment de capitaux dans des situations professionnelles.
- **Analyser** des cas pratiques de non-conformité et leurs conséquences légales et professionnelles.
- **Garantir** une pratique professionnelle conforme aux obligations TRACFIN et aux attentes des régulateurs.

Pré-requis :

Aucun

Programme :

Cadre légal et obligations TRACFIN

- Les textes clés : Code monétaire et financier, directives européennes, et rôle du GAFI.
- Obligations légales des professionnels de l'immobilier : vigilance, conservation des documents, et déclaration de soupçons.

Identifier les risques spécifiques

- Typologies de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme dans l'immobilier.
- Indicateurs d'alerte et détection des opérations suspectes.

Études de cas réels et conséquences

- Analyse de cas pratiques illustrant des manquements aux obligations TRACFIN.
- Exemples concrets de sanctions légales et professionnelles pour non-conformité.



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS
9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466

Mise en œuvre pratique et outils

- Guide pour remplir une déclaration de soupçon.
- Procédures internes et bonnes pratiques pour se conformer aux exigences TRACFIN.

Évaluation finale

- QCM final pour valider les acquis.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Formation 100% en ligne (e-learning)

Avec vidéos, textes, cas pratiques, chats et quiz interactifs.

Accessible 24h/24 et disponible sur le compte Apprenant dès l'achat.

Expert métier : Maître Mélinda GAGLIOTI – Avocat Directeur Associé RYDGE AVOCATS.

Coordonnées pour support :

- E-mail : formation@arche-talents.com

- Téléphone : 02 47 70 14 84 (du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h)

Moyens d'évaluation :

Quiz à chaque étape complétés par un quiz final.

Feedback immédiat.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Matériel nécessaire :

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet.

Navigateur recommandé : Chrome.

Accessibilité PSH :

Référentiel : RGAA 4.1.2.

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations e-learning, contactez notre référente handicap, Mélody GENET (02 47 70 16 12 – formation@arche-talents.com).

Nous étudierons avec vous les solutions d'adaptation possibles.

